



CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA

Bureau du 16 octobre 2023

DÉLIBÉRATION DU BUREAU
DE LA
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BASTIA

OBJET : Attribution du marché n°23001DAG - Fournitures de bureau, papier d'impression et enveloppes personnalisées - Lot 1 : fournitures de bureau et papier d'impression

L'an deuxmille vingt-trois, le seize octobre à 9h le Bureau de la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est réuni dans les locaux de la Communauté d'Agglomération de Bastia, Port Toga sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGO, sur convocation en date du 10 octobre 2023.

PRÉSENTS : Louis POZZO DI BORGO, Gérard ROMITI, Michel ROSSI, Jean-Charles LEONARDI, Pierre SAVELLI, Serge LINALE, Leslie PELLEGRINI.

ABSENTS : Gilles SIMEONI, Michel SIMONPIETRI, Jean-Jacques PADOVANI, Jean-Louis MILANI, Marie-Hélène PADOVANI, Emmanuelle de GENTILI.

Nombre de membres composant le Bureau : 13
Nombre de membres en exercice : 13
Quorum : 7

Votants : 7
Pour : 7
Contre : -
Abstention : -

Monsieur Louis POZZO DI BORGO ouvre la séance.

Bureau du 16 Octobre 2023

OBJET : Attribution du marché n°23001DAG - Fournitures de bureau, papier d'impression et enveloppes personnalisées – Lot 1 : fournitures de bureau et papier d'impression

Le Bureau de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L5211-10 ;

Vu le Code de la Commande publique entré en vigueur le 1er avril 2019 et notamment ses articles L2123-1 et R-2123-1 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2021-09-28-00002 du 28 septembre 2021 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 24 juillet 2020 qui délègue au Bureau en matière de commande publique :

- Fournitures et services : préparation, passation, exécution et règlement des marchés et accords-cadres d'un montant égal ou supérieur au seuil défini à l'article R.2122-8 du Code de la Commande Publique (40 000 € HT à ce jour) et inférieur au seuil de procédure défini dans l'avis relatif aux seuils de procédure et à la liste des autorités publiques centrales en droit de la commande publique (215 000 € HT à ce jour) ;

Considérant, la procédure lancée le 30 août 2023 ainsi qu'une remise des offres le 25 septembre 2023 ;

Vu le rapport d'analyse des offres, en vue de désigner le titulaire du marché ;

Vu le rapport présenté ce jour au Bureau ;

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

ATTRIBUE (À l'unanimité)

Le marché n°23001DAG « Fournitures de bureau, papier d'impression et enveloppes personnalisées » - Lot N°1, fournitures de bureau et papier d'impression, à l'entreprise **DUCLOT BUREAUTIQUE Rouge papier Corse**, sise Centre commercial le Polygone, Montesoro 20600 Bastia (SIRET 390 994 267 00024), pour un montant minimum de 18 000€ HT et un montant maximum de 45 000€ HT pour une période de 24 mois, renouvelable 1 fois ;

AUTORISE

Le Président à signer tous les documents se rapportant à ce dossier ;

DIT

Que les crédits sont prévus au Budget de la Communauté d'Agglomération de Bastia, chapitre 011 ;

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.



LE PRÉSIDENT

Louis POZZO DI BORGO

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bastia dans le délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité. Le Tribunal Administratif de Bastia peut être saisi via l'application « Télérecours citoyens », accessible depuis l'adresse : www.telerecours.fr